

<http://ec-mariecurie-lavilleauxdames.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article91>



# INFOS 29 MARS 2021

- DIRECTION -

Date de mise en ligne : dimanche 28 mars 2021

---

Copyright © Ecole elementaire Marie Curie de LA VILLE AUX DAMES -

Tous droits réservés

---

Madame, Monsieur,

Les écoles constatent une recrudescence des cas positifs et des cas contacts à risque.

Des parents nous sollicitent pour connaître la durée d'isolement et les conditions de retour à l'école. Les documents explicatifs sont dans l'article du vendredi 19 mars. Un document en PJ récapitule la durée d'isolement.

N'hésitez pas à vous référer à ces documents en vous connectant sur le site de l'école car les informations évoluent en fonction de la situation sanitaire.

Certains parents souhaiteraient être prévenus plus vite quand leur enfant est considéré cas contact à risque.

Sachez que Mme Doucet et moi-même gérons la situation dès que nous sommes informées d'un cas positif dans une classe.

Procédure : Lorsqu'un cas positif est signalé dans l'école, les cas contacts à risque (enfants de la classe ayant déjeuné au restaurant scolaire notamment) sont recensés. Les familles concernées sont appelées pour venir chercher leur enfant dès que possible. Une fiche de renseignements concernant le cas positif et la liste des cas contacts à risque (nom, prénom de l'enfant, coordonnées des familles) sont envoyées à la cellule COVID 37 qui transmet ensuite à l'Assurance Maladie. Celle-ci envoie à l'école des documents nominatifs. Ces documents sont ensuite communiqués à chaque famille dès réception par l'école. L'augmentation des situations à gérer sur le département explique sans doute que cet envoi de documents ne va sans doute pas aussi vite que nous le souhaiterions.

La sécurité des enfants reste notre priorité.

C'est tous ensemble que nous pourrons gérer cette situation dans la sérénité.

Cordialement,

Anne-Marie SAINT-JEAN